



Q. et R.

Q1 Quels sont les organismes tels que les centres de santé publique de Tokyo métropolitain et les centres de santé de ses municipalités ?

R1 Il s'agit des établissements publics où vous pouvez obtenir des conseils sur le maintien de votre santé mentale et physique ainsi que sur les troubles mentaux.

Q2 Quel sont les personnels des organismes tels que les centres de santé publique qui rendent visite à l'hôpital ?

R2 Il s'agit des experts des domaines de la santé, de la médecine et du bien-être, tels que les infirmiers en santé publique et les travailleurs sociaux en santé mentale.

Q3 Faut-il de l'argent ?

R3 Les consultations (entretiens, visites, etc.) sont gratuites. Cependant, si vous avez recours aux services de soutien aux personnes handicapées (aide à la vie quotidienne ou à l'emploi, etc.), vous pourriez être amené à les prendre en charge. Veuillez nous contacter pour les détails.



—Pour les patients admis à l'hospitalisation d'office—

Guide relatif aux assistances après la sortie de l'hôpital



Quand vous pensez à votre vie après la sortie de l'hôpital, ne ressentiriez-vous pas d'angoisses ou d'inquiétudes comme les suivantes ?

Que faire si je me sens mal subitement... ?
Je suis inquiet de vivre seul après avoir quitté l'hôpital...
Il n'y a personne à qui je peux parler de moi...
Je m'inquiète pour l'argent...
Que ferai-je pendant la journée... ?

Les centres de santé publique et autres établissements de Tokyo (centres de santé publique de Tokyo métropolitain et centres de santé de ses municipalités, etc.) sont à l'écoute de vos souhaits et de vos préoccupations concernant votre hospitalisation ainsi que la vie après votre sortie de l'hôpital, et vous accompagnent même après votre sortie pour que vous continuiez à vivre à l'aise en restant en bonne santé.



Processus de consultation



Hospitalisation

Le personnel de l'hôpital vous présentera des organismes de soutien tels que les centres de santé publique ou les autres établissements.



Le représentant de cette organisation compétente tel que le centre de santé publique se rendra visite à l'hôpital afin de vous écouter de vos souhaits et de vos préoccupations concernant votre future vie.



Sur la base de vos souhaits, nous, le personnel de l'hôpital, les personnels locaux en charge tels que ceux des centres de santé publique et des autres établissements et vous, discuterons et réfléchirons ensemble sur votre vie après la sortie de l'hôpital.



Sortie de l'hôpital

Même après la sortie, le personnel en charge des centres de santé publique ou d'autres établissements sera disponible pour vous consulter et pour soutenir votre vie dans la communauté locale ainsi que la poursuite des soins médicaux, si nécessaire, à travers la communication avec les organismes médicaux (le médecin traitant ou les travailleurs sociaux entre autres).